

# Gestion forestière en Afrique centrale : à la recherche de l'excellence

Isabelle AMSALLEM<sup>1</sup>  
Pape Djiby KONÉ<sup>2</sup>  
Mette Loyche WILKIE<sup>3</sup>  
Michel NGANDJI<sup>4</sup>

<sup>1,3</sup> Organisation des Nations unies pour  
l'alimentation et l'agriculture (Fao)  
Viale delle Terme di Caracalla  
00100 Rome, Italie

<sup>2</sup> Fao, Bureau régional pour l'Afrique  
BP 1628, Accra, Ghana

<sup>4</sup> Ingénieur forestier. BP 18013, Libreville,  
Gabon

**La mutation du secteur forestier** et de sa gestion réalisée ces vingt dernières années par les pays d'Afrique centrale est mise en lumière par un programme en partenariat de la Fao. Après avoir été centralisée par l'État, la gestion forestière se décentralise, elle se négocie avec les populations locales et prend en compte les divers acteurs impliqués. De nouvelles approches et techniques sont mises en œuvre pour intégrer divers objectifs, différentes échelles géographiques et des structures de gestion variées.



Ruches. Forêt de Kilum-Ijim.  
*Beehives. Kilum-Ijim forest.*  
Photo C. Asanga, Kilum-Ijim, Cameroun.

## RÉSUMÉ

### GESTION FORESTIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE : À LA RECHERCHE DE L'EXCELLENCE

Conscients des menaces qui pèsent sur leurs écosystèmes forestiers, les pays d'Afrique centrale multiplient les efforts en vue de l'aménagement durable de leurs forêts : adoption de nouvelles politiques, révision des lois forestières, etc. Les initiatives locales de gestion forestière durable foisonnent également. Afin de rendre compte des multiples efforts réalisés en matière d'aménagement forestier depuis une vingtaine d'années, la Fao et ses partenaires ont lancé, en 2001, une initiative visant à identifier et documenter les efforts positifs réalisés dans ce sens. Les pratiques d'aménagement identifiées témoignent de la mutation du secteur forestier en Afrique centrale. Les modèles de gestion forestière se complexifient : le système centralisé et imposé d'hier, dominé par l'État et excluant les populations locales, tend à se décentraliser et à se négocier. Les interventions impliquent dorénavant les différents acteurs de la gestion forestière, prennent en compte les divers produits et services issus de la forêt, aident à la diminution de la pauvreté et contribuent à la conservation de la biodiversité. En dépit des nombreuses contraintes identifiées, de nouvelles approches et techniques sont utilisées pour une variété d'objectifs de gestion forestière, à différentes échelles et pour des structures de gestion variées. Il faut espérer que cette compilation d'informations constitue une source d'inspiration pour les acteurs du secteur forestier et ait des effets positifs sur le plan global, en incluant toutes les dimensions du développement durable.

**Mots-clés :** aménagement forestier, durabilité, production, conservation, protection, Afrique centrale.

## ABSTRACT

### FOREST MANAGEMENT IN CENTRAL AFRICA: IN SEARCH OF EXCELLENCE

Central African countries are becoming aware of the threats to their forest ecosystems and intensifying their efforts to manage them sustainably, by adopting new policies, reviewing forest legislation and so on. Local initiatives for sustainable forest management are also on the increase. To provide an overview of the numerous forest management efforts undertaken in the last twenty years, the FAO and its partners launched an initiative in 2001 to identify and document those which are proving to be successful. The management practices identified reflect the transformations occurring in Central Africa's forest sector. Forest management models are becoming more complex as the previous top-down, centralised system, which was dominated by the State and excluded local populations, gives way to more decentralised, negotiated management. Today, forest measures cover different levels of management, taking a variety of forest products and services into account as well as contributing to poverty reduction and biodiversity conservation. Despite the many constraints identified, new approaches and techniques are being applied for a variety of forest management objectives, at different scales and for a range of management and ownership structures. It is to be hoped that the information compiled in the report will prove to be a source of inspiration to all those involved in the forest sector and that it will produce positive impacts generally, including on the many different dimensions of sustainable development.

**Keywords:** forest management, sustainability, production, conservation, protection, Central Africa.

## RESUMEN

### MANEJO FORESTAL EN ÁFRICA CENTRAL: EN BUSCA DE LA EXCELENCIA

Conscientes de las amenazas que pesan sobre sus ecosistemas forestales, los países de África Central multiplican los esfuerzos para la ordenación sostenible de sus bosques: adopción de nuevas políticas, revisión de las leyes forestales, etc. También abundan las iniciativas locales de manejo forestal sostenible. Para dar cuenta de los múltiples esfuerzos realizados en materia de ordenación forestal desde hace una veintena de años, la FAO y sus socios lanzaron, en 2001, una iniciativa destinada a identificar y documentar los esfuerzos positivos realizados en este sentido. Las prácticas de ordenación identificadas son el reflejo de la evolución experimentada por el sector forestal en África Central. Los modelos de manejo forestal son más complejos: el anterior sistema centralizado e impuesto, dominado por el Estado y que excluía a las poblaciones locales, tiende a descentralizarse y a negociarse. Las intervenciones incluyen, a partir de ahora, a los distintos actores del manejo forestal, tienen en cuenta los distintos productos y servicios procedentes del bosque, ayudan a la disminución de la pobreza y contribuyen a la conservación de la biodiversidad. A pesar de las muchas limitaciones identificadas, se emplean nuevos enfoques y técnicas para una variedad de objetivos de manejo forestal, a distintas escalas y para estructuras de manejo diversas. Es de esperar que esta recopilación de información suponga una fuente de inspiración para los actores del sector forestal y tenga efectos positivos a nivel global, incluyendo todas las dimensiones del desarrollo sostenible.

**Palabras clave:** ordenación forestal, sostenibilidad, producción, conservación, protección, África Central.

L'Afrique centrale, avec près de la moitié de sa superficie couverte de forêts naturelles, possède l'un des derniers grands massifs forestiers de la planète<sup>1</sup>. En effet, la couverture forestière tropicale dense humide quasi uniforme qui couvre majoritairement les pays du bassin du Congo (figure 1) représente la deuxième plus grande surface de forêts tropicales du monde après l'Amazonie, soit environ 48 % du couvert forestier africain et 8 % de la surface forestière mondiale (FAO, 2001). La diversité biologique y est exceptionnelle et le niveau d'endémisme élevé. Les plantations forestières à but de production ou de protection occupaient quant à elles 789 000 ha en 2000, inégalement réparties dans la sous-région et avec divers degrés de réussite.

Bien que cette région n'ait connu qu'un faible taux de déforestation au cours des années 1990 (environ 0,4 % par an ; FAO, 2001) comparé à d'autres régions d'Afrique, les forêts d'Afrique centrale sont soumises à un phénomène de dégradation dont la progression est difficile à évaluer. En effet, les utilisations de ces forêts sont multiples et varient d'une pression de récolte très faible de produits forestiers à une exploitation commerciale d'intensité variable de bois d'œuvre. Néanmoins, la surexploitation des forêts croît avec les besoins des populations, comme c'est le cas des forêts de montagne au Burundi et au Rwanda. Ainsi, la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers apparaissent essentielles pour, d'une part, maintenir les différentes fonctions (productives, protectrices et environnementales), les valeurs sociales et culturelles ainsi que les multiples services rendus par les forêts et, d'autre part, protéger la santé et la vitalité de ces écosystèmes. Conscients des menaces qui pèsent sur leurs écosystèmes forestiers, les pays d'Afrique

centrale multiplient les initiatives et les activités axées sur la gestion durable des ressources forestières, avec plus ou moins de succès, à un niveau local, national et régional (encadré 1).

C'est dans ce contexte et afin de rendre compte des efforts réalisés en matière d'aménagement forestier depuis une vingtaine d'années en Afrique centrale que l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao) a lancé en mai 2001, dans le cadre du nouveau programme de partenariat Fao/Pays-Bas

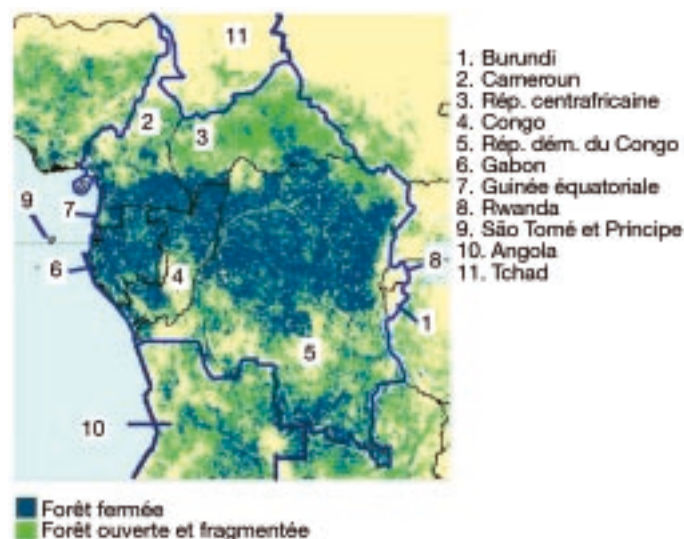
en matière de conservation et gestion durable des écosystèmes des forêts tropicales humides de l'Afrique centrale, une nouvelle initiative intitulée *Recherche d'excellence*, en étroite collaboration avec des agences régionales et internationales : l'Organisation internationale des bois tropicaux (Oibt), l'Organisation africaine du bois (Oab), l'Union mondiale pour la nature (Uicn), le Fonds mondial pour la nature (Wwf), le Secrétariat du réseau international des forêts modèles (Srifm) et l'Inter African forest industries association (Ifia).



Paysage forestier. Concession forestière sous aménagement durable du Haut-Abanga, Gabon.

*Forest landscape. A sustainably managed timber concession in the Upper Abanga region, Gabon.*

Photo E. Chézeaux, Forest resources management (Frm), France.



**Figure 1.**  
Carte du couvert forestier en Afrique centrale.  
*Map of Central Africa forest cover.*  
Source : FRA 2000 (FAO, 2001).

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, voir l'exercice d'évaluation des ressources forestières mondiales en 2000 (FRA, 2000 ; FAO, 2001). L'Afrique centrale inclut 11 pays dans la présente analyse : Angola, Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe et Tchad.

## Le projet *Recherche d'excellence* : exemples d'aménagement durable

L'objectif principal du projet *Recherche d'excellence* était d'identifier et de documenter les efforts positifs réalisés pour une gestion durable des forêts en Afrique centrale, et ainsi promouvoir la mise en œuvre concrète de meilleures pratiques d'aménagement forestier sur le terrain. La FaO et ses partenaires ont

ainsi cherché à sélectionner des exemples de gestion forestière de qualité en Afrique centrale, afin d'identifier les caractéristiques de ces aménagements dans des forêts comprises dans un large éventail de zones géographiques et écologiques, de catégories de propriété, de taille et d'objectifs de gestion (production, conservation, multi-usages, récréation, etc.). Il s'agissait également d'explorer les voies et moyens par lesquels les approches prometteuses pourraient être reproduites ailleurs. Les activités du projet ont été menées en étroite collaboration avec les gouvernements des pays concernés et les organisations non gouvernementales

(Ong) actives dans la sous-région. Les principaux résultats furent, jusqu'à présent, une série d'études de cas mettant en lumière des exemples de qualité de gestion durable en Afrique centrale (voir la bibliographie) afin d'identifier des indicateurs d'aménagements forestiers performants et un atelier sous-régional réunissant à la fois gestionnaires forestiers, officiels des gouvernements, décideurs et politiques, pour favoriser le partage des expériences issues de ces exemples et promouvoir les concepts de forêts modèles et de forêts de démonstration (Kribi, Cameroun, 10-14 septembre 2002 ; FAO, 2003a et b).

### Encadré 1. Initiatives et activités en cours pour un aménagement durable des forêts en Afrique centrale.

Au niveau régional, la question de la gestion durable forestière est actuellement placée très haut dans l'ordre du jour politique. Les pays d'Afrique centrale, avec l'appui de la communauté internationale, multiplient les efforts en vue de l'aménagement durable de leurs forêts : mise en place d'organisations régionales de coordination et de promotion des activités de développement et de gestion durable des forêts (Oab en 1976, Conférence sur les écosystèmes de forêts denses et humides d'Afrique centrale [Cefdhac] en 1996, Conférence des ministres en charge des forêts d'Afrique centrale [Comifac] qui est en train de mettre en place un plan de convergence sous-régional basé sur la « Déclaration de Yaoundé » sur les forêts, faite par les chefs d'État d'Afrique centrale, etc.) et/ou ratification à des accords et conventions (Accord international sur les bois tropicaux, Convention sur les changements climatiques, Convention de Ramsar, Convention sur la diversité biologique, etc.). Des programmes régionaux actifs existent également en matière d'aménagement forestier durable (programme de Conservation et utilisation rationnelle des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale [Ecofac], Programme régional de gestion de l'information environnementale, Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale, Carpe, pour faciliter les financements des activités de conservation environnementale, etc.), ainsi que des réseaux sous-régionaux (Association pour le développement de l'information environnementale [Adie], Projet de capitalisation et transfert des recherches menées dans les forêts denses humides d'Afrique [Forafri], etc.).

Au niveau national, depuis 1985 et la mise en place des plans d'action forestiers tropicaux, l'ensemble des pays de l'Afrique centrale se sont dotés de politiques de développement forestier dont les objectifs répondent bien aux

principes proposés lors de la conférence de Rio. La plupart des pays ont élaboré (ou sont en cours) des plans nationaux d'action environnementale. Les différentes politiques en Afrique centrale incluent des orientations théoriques globalement convergentes, en ce qui concerne les préoccupations relatives à la protection du milieu, la conservation et le renouvellement des ressources forestières, la gestion participative et l'implication des différentes parties prenantes dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre des opérations d'aménagement. De nouvelles lois en matière de forêts et/ou d'environnement ont été adoptées au cours de la dernière décennie dans différents pays (Cameroun en 1994, Congo en 2000, Gabon en 2001, République démocratique du Congo en 2002, etc.). Ainsi, de nouvelles voies alternatives au monopole de l'État pour la conservation et l'utilisation durable des forêts sont explorées, comme la démocratisation, la libéralisation politique, la responsabilisation collective, la décentralisation, etc. Des concepts tels que l'aménagement durable, la gestion participative, la conservation de la biodiversité, la certification des bois tropicaux, la foresterie communautaire sont présents dans quasiment toutes les politiques forestières de la sous-région, même si leur application reste difficile (AMSALLEM, 2002 ; WILKIE, 2001 ; WILKIE *et al.*, sous presse).

À un niveau local, les initiatives et les activités axées sur la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières se multiplient avec plus ou moins de succès, comme celles de soutien des populations locales, la mise en place de mécanismes de décentralisation des pouvoirs à l'échelon local, l'utilisation d'approches participatives et intégrées, la prise en compte des utilisations multiples des forêts, etc.

## Appel à nominations et résultats

L'étape préliminaire de cette initiative a été d'identifier des exemples variés de massifs forestiers aménagés en Afrique centrale en utilisant une approche ouverte, transparente et participative. Un appel à nominations de forêts dans la région a ainsi été largement diffusé par la FaO et ses partenaires dès le mois de novembre 2001 et jusqu'au mois d'avril 2002, à plus de 250 acteurs de l'aménagement forestier dans les 11 pays concernés et ailleurs (agences forestières nationales, organisations régionales, universités, Ong, industries forestières, réseaux, associations, projets, programmes, institutions de recherche, individuels, etc.). Cette initiative a été également diffusée dans des journaux forestiers, magazines commerciaux, serveurs forestiers sur Internet et au cours de séminaires traitant de thèmes similaires.

La FaO a assuré la centralisation et le dépouillement des 24 nominations reçues (tableau I). Les informations fournies devaient souligner les principales raisons pour lesquelles ces forêts ont été sélectionnées comme étant des exemples d'aménagement forestier « réussis ». Les critères définissant « une forêt bien aménagée » furent très divers, tantôt techniques et scientifiques, notamment pour les forêts de production (inventaires, sylviculture, recherche, etc.), tantôt socio-

économiques, surtout pour les forêts communautaires (retombées économiques pour les populations, gestion participative, etc.), tantôt institutionnels et politiques (décentralisation, collaboration et partenariat institutionnel par exemple) ou environnementaux (conservation, régénération de telle ou telle espèce, etc.). Néanmoins, deux critères importants furent récurrents dans les nominations : prise en compte à des degrés variés des différents acteurs (ayant un rôle officiel ou non) dans les processus de décision liés à l'aménagement et sa mise en œuvre, ainsi que de la multiplicité des bénéfices et usages de la forêt.

## La sélection des études de cas

Un comité de sélection interne de la FaO a établi une grille d'analyse des nominations comportant une liste de critères (objectif, nature de la ressource, type de gestionnaire, localisation, innovations, normes d'aménagement, etc.). Il s'agissait d'identifier des exemples d'aménagement forestier à travers tout un éventail de forêts, d'objectifs d'aménagement, de gestionnaires et de localisations géographiques, et de sélectionner des approches nouvelles ou innovantes ayant créé et maintenu des partenariats réussis ainsi que des exemples répliquables dont la gestion n'est ni trop spécialisée ni trop coûteuse. À la suite de cette consultation, 14 nominations ont été sélectionnées (tableau I) et ont fait l'objet d'études de cas. Les encadrés 2, 3 et 4 illustrent trois d'entre elles. Il est très important d'attirer l'attention sur le fait que l'initiative *Recherche d'excellence* n'est pas une compétition, et que les exemples sélectionnés par la FaO et ses partenaires ne sont simplement que ceux qui répondaient le mieux aux critères de sélection proposés. De plus, le choix de ces forêts ne devrait pas être interprété comme une « approbation » ni comme une « labellisation » quelconque de la gestion forestière par la FaO ou ses partenaires.



Mesure du diamètre d'un ilomba en inventaire d'exploitation. Concession forestière sous aménagement durable du Haut-Abanga, Gabon.  
*Measuring the diameter of an ilomba tree during a felling inventory. A sustainably managed timber concession in the Upper Abanga region, Gabon.*  
Photo N. Bayol, Frm-Rougier.



Le sanctuaire de gorilles de Lossi. Rite de circoncision *Ikinda*, chez les Mboko. Congo.

*The Lossi gorilla sanctuary. The Ikinda circumcision rite, practised by the Mboko people. Congo.*  
Photo N. Gami, Avenir des peuples des forêts tropicales (Apft).



Le sanctuaire de gorilles (*Gorilla gorilla gorilla*) de Lossi. Congo.  
*The Lossi gorilla sanctuary (Gorilla gorilla gorilla). Congo.*  
Photo N. Gami, Apft.



Le sanctuaire de gorilles de Lossi. Transport des écorces de bois pour la construction des cases touristiques de ce site. Congo.  
*The Lossi gorilla sanctuary. Transporting bark to build tourist huts on the site. Congo.*  
Photo N. Gami, Apft.

Tableau I.

Liste des forêts nominées dans le cadre du projet Fao *Recherche d'excellence*.Les lignes en gras représentent les forêts sélectionnées dans le cadre du projet *Recherche d'excellence* pour faire l'objet d'analyses plus détaillées (voir la liste des études de cas en bibliographie).

Pays	Nom de la forêt	Organisation/Responsable gérant la forêt	Objectifs de gestion	Surface (ha)
Burundi	<b>Parc national de la Kibira</b>	<b>Institut national pour l'environnement et la conservation de la nature (Inecn<sup>2</sup>)</b>	<b>Conservation de la biodiversité Protection des sols et des bassins-versants</b>	<b>40 000</b>
	<b>Plantations de Magara</b>	<b>Communautés locales</b>	<b>Gestion participative</b>	<b>60</b>
Cameroun	<b>Agroforêts cacao du Sud-Cameroun</b>	<b>Communautés accompagnées par Iita<sup>3</sup>-Hfc</b>	<b>Utilisations multiples : production de cacao, fruits de consommation, bois d'œuvre, plantes médicinales, etc.</b>	<b>139 651</b>
	<b>Forêt communautaire Caft</b>	<b>Coopérative agroforestière de la Trinationale (Caft)</b>	<b>Utilisations multiples : production de cacao, fruits de consommation, bois d'œuvre, plantes médicinales, etc.</b>	<b>17 970</b>
	Forêt communautaire de Codevir	Comité de développement des villages réunis (Codevir <sup>4</sup> )	Conservation des droits d'usage Conservation de la biodiversité Production/gestion durable	4 100
	<b>Forêt communautaire de Moangue le Bosquet</b>	<b>Communauté des Baka (Cobabo<sup>5</sup>)</b>	<b>Sécurisation foncière Conservation de la biodiversité Conservation des droits d'usage Production</b>	<b>1 662</b>
	Forêt communautaire de Ngola Achip	Communauté de Gbopaba de Ngola Achip	Conservation Droits d'usage Production/gestion durable	4 200
	Forêt communautaire de Nzienga- Mileme	Protection de l'environnement, recherche et appui au développement (Perad <sup>6</sup> )	Amélioration des conditions de vie des populations Gestion durable de la forêt	4 800
	<b>Forêt de Campo-Ma'an</b>	<b>Unité technique opérationnelle de Campo-Maan</b>	<b>Conservation de la biodiversité Utilisation durable des ressources Développement socio-économique</b>	<b>770 000</b>
	<b>Kilum-Ijim Forest</b>	<b>19 communautés villageoises</b>	<b>Conservation de la biodiversité Droits d'usage</b>	<b>20 000</b>
	<b>Lokoundje-Nyong</b>	<b>Minef<sup>7</sup></b>	<b>Production soutenue de bois d'œuvre</b>	<b>128 568</b>
	Meme River Area Reserve Forest Réserve forestière de So'olala	Communautés locales (Bakundu et Mbonge) Etat du Cameroun/Onadef <sup>8</sup>	Usage local Protection des sols et des bassins-versants Production durable de bois d'œuvre	1 450 39 728
Congo	Eucalyptus du Congo	Conseil d'administration Direction générale	Bois de pâte à papier	42 000
	<b>Forêt Pokola-Kabo-Loundougou</b>	<b>Société Cib<sup>9</sup></b>	<b>Production durable de bois Conservation de la biodiversité</b>	<b>1 150 000</b>
	Réserve forestière de la Patte d'Oie <b>Sanctuaire de gorilles de Lossi</b>	Direction régionale de l'économie forestière, sous tutelle Mefprh <sup>10</sup> <b>Association des ayants droit des terres Lossi/Ecofac</b>	Conservation de la biodiversité Tourisme et récréation <b>Tourisme et récréation</b>	125 <b>35 000</b>
Gabon	<b>Cfad du Haut-Abanga</b>	<b>Rougier Gabon (société privée)</b>	<b>Production durable de bois d'œuvre Conservation de la biodiversité Gestion de la faune Protection d'écosystèmes fragiles</b>	<b>288 626</b>
Guinée équatoriale	Bosque de Ndote/Sofoge	Sociedad Forestal Guinea Ecuatorial (Sofoge)	Production de bois d'œuvre Conservation des écosystèmes littoraux	54 990
	<b>Caldera de Luba</b>	<b>Programa de la Protección de la Biodiversidad de Bioko</b>	<b>Conservation de la biodiversité</b>	<b>51 000</b>
République centrafricaine	<b>Forêt de Ngotto</b>	<b>Ifb (société industrie forestière de Batalimo, Centrafrique)</b>	<b>Production durable de bois d'œuvre Conservation de la biodiversité</b>	<b>195 000</b>
République démocratique du Congo	Boisement de Kilibula	Cadic <sup>11</sup> /Kasukulu Songolo (Ong)	Protection des sols et bassins-versants Production de fruits et bois de chauffe	2 + 20
Rwanda	Arboretum de Ruhande	Institut agronomique du Rwanda	Sélection d'espèces forestières et agroforestières performantes et adaptées aux conditions de la région avant diffusion Conservation de la biodiversité	200
Tchad	<b>Forêt de Mogroum</b>	<b>Canton de Mogroum</b>	<b>Production de bois de feu et de service Conservation de la biodiversité</b>	<b>40 000</b>

## La gestion forestière : des actions et initiatives prometteuses mais des difficultés et contraintes bien réelles

Les efforts de gestion forestière durable (Gfd) en cours en Afrique centrale, qu'a tenté d'illustrer le projet *Recherche d'excellence*, sont variés du fait de contextes environnementaux, sociaux, culturels, économiques et politiques différents. Ces efforts nous permettent de cerner les tendances et les pratiques en cours en la matière, mais aussi les contraintes et les écueils auxquels se heurtent les acteurs de la Gfd dans la mise en œuvre d'un tel concept sur le terrain. Les principales conclusions issues de l'analyse des nominations recueillies et des exemples sélectionnés sont discutées dans ce qui suit.

<sup>2</sup> Inecn : Institut national pour l'environnement et la conservation de la nature, Burundi.

<sup>3</sup> Iita : International institute of tropical agriculture, Cameroun.

<sup>4</sup> Codevir : Comité de développement des villages réunis, Cameroun.

<sup>5</sup> Cobabo : Communauté Baka du Bosquet, Cameroun.

<sup>6</sup> Perad : Protection de l'environnement, la recherche et l'appui au développement durable, Cameroun.

<sup>7</sup> Minef : Ministère de l'environnement et des forêts, Cameroun.

<sup>8</sup> Onadef : Office national de développement des forêts, Cameroun.

<sup>9</sup> Cib : Congolaise industrielle des bois, Congo.

<sup>10</sup> Mefprh : Ministère de l'économie forestière, chargé de la pêche et des ressources halieutiques, Congo.

<sup>11</sup> Cadic : Centre d'action pour le développement durable et intégré dans les communautés, République démocratique du Congo.

### Encadré 2. La forêt de Kilum-Ijim, au Cameroun.

La forêt naturelle dense humide de Kilum-Ijim (20 000 ha) se situe dans la province du Nord-Ouest camerounais (hautes terres de Bamenda). Son aménagement répond à la mise en application de la législation nationale en matière d'attribution, de gestion et d'exploitation des forêts communautaires (ASANGA, 2002). Un partenariat a été développé entre 18 communautés de base, le gouvernement et les chefferies traditionnelles pour la gestion participative de cette forêt. Une conceptualisation de la convergence des intérêts a été menée pour développer un partenariat réussi. L'équipe du projet a joué un rôle de catalyseur extérieur et a aidé au développement du consensus entre les différents partenaires.

Des institutions de gestion forestière sont responsables de la gestion de leur propre forêt communautaire selon un plan d'aménagement établi. Elles ont fixé un ensemble de règles communes pour réaliser des objectifs spécifiques de conservation *in situ* de la biodiversité grâce à la constitution d'une forêt sacrée de protection (sanctuaire de plantes). L'aménagement est basé sur une connaissance détaillée des ressources forestières. Les droits et les pratiques coutumiers sont respectés. Les activités d'aménagement sont menées sur la base d'un partenariat volontaire. Les communautés pratiquent la gestion contrôlée des feux et la surveillance de la forêt.

La gestion forestière fait intervenir trois principales parties : les autorités traditionnelles qui coordonnent les activités des groupes d'utilisateurs et résolvent les conflits ; les communautés locales (groupes d'utilisateurs) qui assurent chacune la gestion de différentes portions de forêt ; le gouvernement (à travers le ministère de l'Environnement et des Forêts) qui joue également ces rôles en plus de celui de créer l'environnement législatif et technique adéquat par le biais d'une unité technique opérationnelle. Cette dernière procure l'assistance technique aux populations et est chargée de gérer la zone centrale de conservation, surveiller la mise en œuvre de plans simples de gestion par les communautés et revoir périodiquement tous les accords de gestion.

Les résultats sont encourageants dans la mesure où l'approche participative utilisée, impliquant les communautés à toutes les étapes du processus, a conduit à la mise en œuvre de plans simples de gestion par les communautés elles-mêmes. La vaste connaissance indigène associée à des méthodes modernes scientifiques dans l'établissement et la mise en œuvre de ces plans d'aménagement a eu pour résultat que les communautés sont devenues les gestionnaires actifs de leur propre forêt.

Travaux d'inventaire réalisés par les pygmées Baka, dans la forêt communautaire de Moangue le Bosquet, au Cameroun.

*Baka pygmies carrying out an inventory in the Moangue le Bosquet community forest, Cameroon.*  
Photo A. Pa'ah, Observatoire des cultures bantou et baleu (Occb).



Formation en abattage contrôlé, dispensée par un expert de l'Ipc. Concession forestière sous aménagement durable du Haut-Abanga, Gabon.

*Training in controlled felling, with an expert from the IPC. Sustainably managed timber concession in the Upper Abanga region, Gabon.*  
Photo N. Bayol, Frm-Rougier.



### Vers une prise de conscience et une volonté réelles et un bouleversement des mentalités

La volonté des gouvernements d'Afrique centrale d'assurer la gestion durable de leurs ressources forestières est affichée dans les nouvelles politiques forestières émergentes de la sous-région. Le monopole accordé à l'Etat dans la gestion forestière n'a pas garanti par le passé la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières. Les nouvelles politiques viennent révolutionner les pratiques de gestion de l'espace forestier en proposant de nouvelles voies alternatives : responsabilisation collective, décentralisation, etc., avec l'émergence de domaines d'application tels que les forêts communautaires, l'aménagement pour la production de bois avec la participation des populations et la création de réserves communautaires.

Ainsi, de nouveaux acteurs ont émergé : paysans, communautés locales, Ong, secteur privé, etc. Les nouveaux modes de gestion induisent également une certaine reconversion des cadres forestiers et un transfert d'organisation et de responsabilité, des structures étatiques vers des structures privées. Dorénavant, les communautés ont conscience des réelles opportunités offertes par l'aménagement forestier car elles envisagent un système endogène de création de richesses à partir de l'utilisation des ressources forestières, afin de s'attaquer à la résolution des besoins pratiques et des intérêts stratégiques des communautés. La révolution provoquée par la mise sous aménagement durable d'une forêt s'illustre également à l'intérieur de l'entreprise forestière : nouveaux savoir-faire, nouvelles méthodes de travail, nouvelles relations en interne et avec les partenaires extérieurs, etc. De plus, ce sont les entreprises forestières elles-mêmes qui recherchent et exécutent dorénavant les aménagements forestiers de leur concession.



Évaluation rurale participative (Pra). Forêt de Kilum-Ijim. Cameroun.  
*A participatory rural appraisal (Pra). Kilum-Ijim forest. Cameroon.*  
Photo C. Asanga, Kilum-Ijim.

#### Encadré 3.

#### La concession forestière sous aménagement durable (Cfad) du Haut-Abanga, au Gabon

La forêt dense humide naturelle du Haut-Abanga constitue une concession d'un seul tenant sur 288 626 ha au nord du Gabon. Sa gestion est confiée à une société privée, Rougier Gabon, à des fins de production de bois d'œuvre, conjointement à la conservation de la biodiversité, la gestion de la faune et la protection d'écosystèmes fragiles (BAYOL, 2002). Le processus d'aménagement répond à différentes motivations : mise en conformité avec la législation nationale, intégration stable dans l'économie locale et nationale, sécurisation du patrimoine forestier, planification de la production à moyen et long terme, augmentation de la productivité par une rationalisation des activités d'exploitation, développement d'un projet d'entreprise sur le long terme et possibilité de certification.

Les travaux d'aménagement ont débuté en 1998 et le plan d'aménagement a été rédigé et agréé par l'administration forestière en 2002. Il est actuellement mis en œuvre, avec notamment le lancement d'un programme de réduction de l'impact de l'exploitation sur l'écosystème et la mise en œuvre de mesures environnementales et sociales programmées. Le bureau conseil Frm (Forêt ressources management) fournit un appui technique permanent. L'administration forestière dicte le cadre normatif national de l'aménagement forestier durable et est chargée de l'agrément des documents de gestion, du contrôle sur le terrain des travaux préparatoires et du contrôle de la mise en œuvre du plan d'aménagement. Une collaboration étroite existe également entre la société Rougier Gabon, la Direction nationale de la faune et les Ong impliquées dans la conservation (Wwf et Wildlife Conservation Society [Wcs]).

L'aménagement est basé sur une connaissance détaillée des ressources forestières et sur une gestion intégrée au sein de l'entreprise grâce à une cellule d'aménagement centrale et une antenne locale. Un ensemble de règles de gestion et d'exploitation forestière a été défini et mis en œuvre sur le terrain et un suivi rigoureux des opérations d'exploitation est également réalisé selon des règles fixées. Des études et recherches appliquées sont réalisées en interne. Le développement des industries a été planifié afin d'augmenter le taux de transformation locale et de mieux valoriser la ressource disponible en appui avec une recherche de diversification de la production. En matière de conservation, 5% de la superficie de la Concession forestière sous aménagement durable, Gabon (Cfad), sont sous protection intégrale et la faune a également été prise en compte par un plan de gestion spécifique.

Outre le schéma technique adopté pour la préparation du plan d'aménagement de la Cfad, les leçons tirées de cet exemple mettent en lumière la révolution que provoque la mise sous aménagement durable à l'intérieur de l'entreprise forestière (nouveaux savoir-faire, nouvelles méthodes de travail, etc.), mais également les formidables progrès réalisés en matière de dialogue entre les différents partenaires de la gestion durable au Gabon ces dernières années et dans la connaissance des écosystèmes avant leur mise en exploitation.



### Vers une gestion forestière participative et l'établissement et le maintien de partenariats solides

L'émergence et l'implication de nouveaux acteurs n'apportent pas seulement un appui important au secteur forestier, mais permettent également de créer de nouveaux partenariats entre les acteurs. Le deuxième enseignement est alors à rechercher dans les formidables progrès du dialogue entre les partenaires de la Gfd en Afrique centrale ces dernières années. Les Ong, les représentants des populations, les agents de l'administration, les exploitants forestiers et les chercheurs se rencontrent, échangent des idées et progressent ensemble. Les forêts font l'objet d'un nombre d'enjeux importants et variés et la Gfd doit être profitable pour toutes les parties prenantes. Ainsi, l'établissement et le maintien de partenariats stratégiques et efficaces apparaissent comme des facteurs importants de la Gfd, qui tiennent compte à la fois de la différence de niveaux d'intérêts et de leur convergence entre tous les partenaires et acteurs de cette gestion. Le partenariat implique le même niveau de responsabilité dans l'entente avec l'identification d'objectifs communs, un cycle de négociation et la signature d'un accord de partenariat.

Pour les forêts de production, les relations sociales au niveau de l'entreprise et dans la région sont importantes en raison de l'implication des ouvriers et des villageois dans la mise en œuvre du plan d'aménagement. Au niveau de l'entreprise forestière, les avantages concernent notamment l'assurance d'une pérennité de l'approvisionnement de la ressource, la planification de la commercialisation locale et l'exportation. La formation professionnelle et l'implication des autres partenaires, tels que les Ong et les populations, constituent alors des éléments importants. Il s'agit d'institutionnaliser une approche de la gestion des ressources naturelles axée sur le dialogue et la communication.

#### Encadré 4. Le sanctuaire de gorilles de Lossi, au Congo

Depuis 1992, une expérience sur l'habituation de gorilles de plaine à la présence humaine, menée par le programme Ecofac, le ministère des Eaux et Forêts et la population locale, se déroule dans la forêt dense humide de Lossi au nord-ouest du Congo (35 000 ha). Du fait de sa proximité avec le parc d'Odzala et de la conservation intégrale des grands primates dont elle fait l'objet, cette forêt est devenue un « refuge » pour ces derniers. L'habituation des gorilles est à l'origine de la motivation de la population locale pour la création du sanctuaire dont l'objectif premier est le tourisme de vision et la récréation. L'aménagement du sanctuaire a été initié en 1994. Il s'est fait d'un commun accord avec la population locale qui a délimité la zone en tenant compte de ses besoins en ressources alimentaires, médicinales et autres. Les éléments clés de l'aménagement sont la sécurisation d'une zone d'habituation des gorilles, la sensibilisation des populations locales sur l'importance de la biodiversité et la nécessité de la conserver, la création d'activités alternatives à la chasse pour les populations vivant dans la zone, la recherche sur les populations de gorilles et leur recensement régulier, l'implication de la communauté villageoise dans la gestion et la répartition des bénéfices générés par l'activité touristique. Sur le terrain, c'est le programme Ecofac qui appuie les recherches sur l'habituation des gorilles et l'implication des populations locales. Ces dernières, en particuliers les ayants droit des terres de Lossi qui ont cédé leurs terres à la conservation, se sont constituées en une Association des ayants droit (Aatl), avec l'aide d'un anthropologue. L'Aatl régule l'accès au sanctuaire pour l'ensemble de la communauté et les seules activités autorisées sont la cueillette et la pêche saisonnière. Elle est également chargée de la gestion du site touristique.

Cette expérience pilote montre une volonté politique clairement exprimée et elle est un bon exemple de partenariat entre population locale, gouvernement, chercheurs et bailleurs de fonds (GAMI, 2002). Elle est caractérisée par l'implication de la population locale dans la gestion du sanctuaire afin de bénéficier des retombées financières générées par l'écotourisme. Ces revenus sont utilisés dans la réalisation d'actions communautaires. L'originalité de cette expérience réside dans le fait que ce sont les populations qui ont eu l'initiative, en prenant conscience « qu'un gorille vivant rapportait plus qu'un gorille mort ». De plus, l'intérêt de la pluridisciplinarité pour assurer un développement durable dans une zone forestière se révèle à travers cette expérience encore unique en Afrique centrale.

On note également la participation d'usagers parmi les plus faibles et traditionnellement marginalisés, comme les Pygmées. La contribution du savoir indigène apparaît alors comme un élément important du processus de gestion forestière participative. De plus, le renforcement des capacités des populations à travers « apprendre en faisant » semble effi-

cace. Des bénéfices concrets sont indispensables pour fournir les incitations nécessaires à une totale participation. Le plus grand défi auquel est confronté le processus de gestion participative reste alors celui de générer des revenus et des mécanismes de distribution de ces bénéfices aux communautés.

**Vers une meilleure connaissance de la ressource et une prise en compte des différentes fonctions et usages de la forêt**

L'autre tendance concernant les pratiques d'aménagement en cours dans la sous-région est la prise en compte dans la gestion forestière des problématiques liées aux fonctions protectrices et écologiques, sociales et culturelles en plus de celle produc-

tive de la forêt. Les objectifs de production s'associent à d'autres objectifs, comme celui de conserver la biodiversité. Le défi est alors de créer des approches multidisciplinaires opérationnelles dans leur conception et mise en œuvre sur le terrain, prenant en compte ces fonctions variées. La biodiversité est parfois incluse dans les inventaires multi-ressources d'aménagement dont les normes restent à développer. Parfois, des activités de gestion de faune sont inté-

grées dans les concessions forestières. On observe également le développement de techniques de prélèvement à faible impact afin d'allier conservation et production. Les dimensions sociale et culturelle peuvent également être abordées grâce à des méthodes participatives. Dans une forêt multi-usage et multi-fonction, le succès de l'aménagement repose sur la communication continue et la collaboration soutenue entre les différentes parties intéressées. Il s'agit également de concilier le droit coutumier et le droit moderne et de créer un cadre de concertation.

La production se diversifie et peut inclure les produits forestiers non ligneux (Pfnl) ou l'écotourisme par exemple. La prise en compte de tels produits se fait lors des études préparatoires au plan d'aménagement (relevés des Pfnl lors des inventaires d'aménagement par exemple). Citons également les systèmes agroforestiers sur les terres paysannes qui incluent des arbres à usages multiples et qui continuent d'être l'une des principales sources de revenus des populations, même si elles n'ont pas jusqu'ici fait l'objet de la même attention que la foresterie communautaire.

Les exemples d'aménagement forestier en cours illustrent également les progrès considérables réalisés dans la connaissance des écosystèmes et des ressources forestières. En effet, l'aménagement se base dorénavant sur une connaissance fine de la situation initiale de la forêt, de ses multiples ressources et de son contexte social. L'inventaire forestier d'aménagement reste alors l'élément clé de la planification à long terme des activités dans une forêt. C'est ainsi l'occasion unique de relever le maximum d'informations sur le territoire à gérer. Cependant, il manque encore la vision dynamique d'ensemble de la ressource naturelle et de l'écosystème. Pour répondre à cela, des dispositifs expérimentaux ont été installés et, dans cette tâche, une collaboration avec les instituts de recherche est primordiale.

Réunion du conseil. Forêt de Kilum-Ijim. Cameroun.  
*Meeting of the village elders. Kilum-Ijim forest. Cameroon.*  
Photo C. Asanga, Kilum-Ijim.



### Vers une vision sur le long terme

Dans ce nouveau modèle émergent de gestion forestière décentralisée, négociée et dont la responsabilité est dévolue aux acteurs locaux, les différentes dimensions de la durabilité sont prises en compte avec plus ou moins de succès. Le problème de l'échelle de temps utilisée dans l'aménagement forestier se pose du fait que l'arbre est une plante pérenne à croissance lente. Ceci entraîne des difficultés, en particulier dans l'évaluation des pratiques sylvicoles en termes de conséquences à long terme sur la dynamique forestière et sur l'écosystème en général. Des efforts significatifs ont été entrepris pour fournir les guides techniques nécessaires à la mise en place sur le terrain de pratiques de Gfd. Les capacités de production et de transformation (industrielles ou artisanales) s'adaptent et la ressource est renouvelée et entretenue. Des efforts sont également réalisés pour développer des critères et indicateurs, grâce auxquels la durabilité de l'aménagement forestier peut être évaluée, mais le processus de certification des forêts n'est quant à lui toujours pas opérationnel, bien qu'il reçoive actuellement une attention considérable.

### Les défis posés par l'aménagement forestier durable

D'une façon générale, les différentes actions et initiatives en cours, bien que prometteuses, se heurtent le plus souvent à des obstacles de différents ordres : politiques, financiers, conjoncturels, institutionnels et réglementaires, socio-économiques, techniques, des connaissances insuffisantes, dispersées et mal diffusées.

**Politiques**, avec les perturbations et les troubles civils parfois très violents traversés par certains pays de la sous-région, engendrant des déplacements massifs de populations et dégradant ainsi leur situation déjà souvent précaire.

**Financiers**, avec le peu d'intrants réinjectés dans le secteur forestier. L'aménagement forestier coûte cher en termes de moyens financiers, mais également humains et matériels. Il est nécessaire de créer ou de redynamiser les fonds forestiers nationaux et mettre en place des mécanismes de sécurisation afin de permettre le financement des plans d'aménagement. Une revue objective et équitable de la fiscalité forestière devrait pouvoir y apporter une solution.

**Conjoncturels**, avec la préférence des industriels à se cantonner à quelques espèces commerciales pour limiter les risques. Le marché international du bois est alors un élément capital et difficilement maîtrisables de réussite des projets d'aménagement. La promotion commerciale, maillon essentiel de l'aménagement des forêts, ainsi que la transformation locale des produits, sont autant d'éléments à prendre en compte. L'industrialisation permettra également d'augmenter la valeur ajoutée localement, de diversifier les productions et de réduire les risques.

**Institutionnels et réglementaires**, avec un droit moderne et un droit coutumier souvent en contradiction et un dialogue très limité, tant entre les différents secteurs qu'entre les principaux acteurs concernés. La faible capacité et l'instabilité institutionnelles, notamment dans les domaines de la planification et du suivi des plans d'aménagement, vont à l'encontre d'un aménagement durable des forêts au niveau national, de même que l'insuffisante capacité technique des ressources humaines affectées aux activités forestières. Les lois d'application récentes sont souvent soit contournées, soit d'application difficile.

**Socio-économiques**, avec comme problème de fond celui de la pauvreté, ayant comme effet direct l'exploitation anarchique des ressources forestières. Cette situation de pauvreté expose les communautés au bradage systématique de toutes les ressources forestières par les partenaires économiques. L'une des plus grandes contraintes à la gestion forestière est alors représentée par les conflits d'intérêts entre ceux



Grumier transportant des grumes d'okoumé. Concession forestière sous aménagement durable du Haut-Abanga, Gabon.

*Logging truck carrying okoumé logs. Sustainably managed timber concession in the Upper Abanga region, Gabon.*

Photo N. Bayol, Frm-Rougier.



Port de Pointe-Noire. Congo. *Pointe-Noire harbour. Congo.*  
Photo P. Vanthomme, Fao.

## Conclusion et perspectives

travaillant à une gestion de la forêt durable et ceux préoccupés par des bénéfices économiques immédiats. La prise en compte des paramètres sociaux dans l'élaboration des plans d'aménagement reste également insuffisante malgré un net progrès depuis ces dernières années. De plus, les interventions des bailleurs de fonds ne tiennent souvent pas compte du caractère régional ou transfrontalier des ressources naturelles, alors que de nombreuses communautés ont été segmentées par les limites imposées par la colonisation.

**Techniques**, avec la méconnaissance de la nature des ressources forestières et l'impossibilité de les reconstituer à l'identique. Les méthodes d'évaluation de la ressource forestière doivent être appropriées afin d'éviter les inventaires coûteux et mal ciblés. Les règles d'exploitation et celles sur la sylviculture existent mais sont d'application difficile. Les paramètres d'aménagement sont à mieux maîtriser afin d'éviter les récoltes non durables.

**Des connaissances insuffisantes, dispersées et mal diffusées** dans de nombreux domaines liés à la gestion durable des ressources forestières. La recherche demeure la pierre angulaire dans la compréhension de l'environnement écologique et socio-culturel, dans l'assainissement du cadre institutionnel et législatif, dans la compréhension des systèmes de production et dans le développement de techniques appropriées de gestion forestière. Cependant, sans la définition des questions de recherche prioritaires, la mise à disposition de moyens financiers, matériels et humains, la coordination des structures de recherche et la diffusion des résultats dans un langage accessible à tous, la contribution de la recherche à la gestion durable ne peut être efficace. De plus, la formation et les structures de formation doivent élaborer des programmes afin de répondre aux besoins dynamiques des acteurs du secteur forestier.

Le secteur forestier en Afrique centrale est en pleine mutation. Depuis les modèles de gestion forestière simples et rigides en vigueur par le passé, les modèles se complexifient. Le système de gestion centralisé et imposé d'hier, dominé par l'État et excluant les populations locales de toute décision liée à l'aménagement forestier et sa mise en œuvre, tend à se décentraliser et à se négocier. Les interventions dans le secteur forestier axées auparavant sur la production de bois d'œuvre et la création de revenus, inclut dorénavant les différents produits et services, les opportunités économiques pour les communautés et les individuels, et veulent aider à la diminution de la pauvreté et contribuer à la conservation de la biodiversité. L'aménagement forestier analytique et réductionniste propre au champ technique du passé s'axe vers une gestion participative et tente d'utiliser une approche multidisciplinaire et intégrée, en impliquant paysans, communautés locales, Ong, opérateurs du secteur privé, services techniques gouvernementaux et leaders politiques. La production et les objectifs se diversifient, sur un plus long terme, pour y inclure les multiples bénéfices issus de la forêt, y compris la fourniture de biens et de services environnementaux.

Néanmoins, le succès de la gestion forestière dépendra de l'établissement de conditions préalables comme la diminution de la pauvreté, l'amélioration du bien-être des populations, l'implication des acteurs aussi bien au niveau local, national, régional qu'international. La gestion forestière demande plus que des ressources financières. Elle demande également une volonté politique, des investissements sociaux et, le plus important, l'implication active des acteurs locaux, comme les communautés et les exploitants forestiers. Elle implique également une plus grande attention dans le financement durable à travers l'établissement et la gestion transparente de mécanismes de financement. Les investissements sont aussi

de l'ordre du renforcement des capacités humaines et institutionnelles et de la dissémination des connaissances.

Le projet *Recherche d'excellence* a su sélectionner des exemples en cours de gestion forestière où les acteurs locaux ont pris de l'importance et des approches progressives ont été adoptées. Il s'agit là de l'étape initiale d'un processus à plus long terme de partage des informations et expériences relatives à l'aménagement durable en Afrique centrale. Un réseau sous-régional entre les initiatives concernant ce thème sur le terrain est projeté afin de faciliter l'échange des idées sur les meilleures pratiques et approches parmi les responsables gestionnaires forestiers et d'autres partenaires intéressés. À cette fin, il est cependant nécessaire d'augmenter le nombre de ces exemples à travers l'Afrique centrale, depuis les réformes politiques prometteuses, au niveau national, jusqu'aux activités novatrices et significatives au niveau local. Il importe à présent de poursuivre et d'élargir les contacts établis tout au long de ce projet. Dans l'avenir, il sera important d'assurer le suivi et l'appui de ces échanges d'expériences et d'informations à travers la mise en réseau et la collaboration avec les réseaux déjà existants, la poursuite ou l'initiation d'activités spécifiques à l'échelle nationale ou de certaines forêts en vue d'améliorer les pratiques actuelles.

En dépit des nombreuses contraintes à l'aménagement durable des forêts documentées par le projet *Recherche d'excellence*, de sérieux efforts sont en cours sur le terrain en Afrique centrale : de nouvelles approches et techniques sont testées et réalisées pour une variété d'objectifs de gestion forestière, à différentes échelles et pour des structures de gestion/propriété variées. Il faut espérer que ces exemples constitueront une source d'inspiration pour les acteurs du secteur forestier et donneront lieu à des résultats positifs ayant une action au niveau global et incluant toutes les dimensions du développement durable.

## Références bibliographiques

AMSALLEM I., 2002. Situation et tendances de l'aménagement forestier en Afrique centrale. Document de travail FM/3F rev.1. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao, 115 p.

FAO, 2001. Évaluation des ressources forestières mondiales 2000. Rapport principal. Étude Fao Forêts, 140. Rome, Italie, Fao, 466 p.

FAO, 2003a. Conservation et gestion durable des écosystèmes des forêts tropicales humides de l'Afrique centrale. Actes de l'atelier régional sur les pratiques de gestion durable des forêts tropicales en Afrique centrale, Kribi, Cameroun, 10-14 septembre, 2002. Amsallem I. (éd.). Document de travail FM/12. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié), 176 p.

FAO, 2003b. Conservation et gestion durable des écosystèmes des forêts tropicales humides de l'Afrique centrale. Projet Recherche d'excellence. Exemples en cours de gestion durable des forêts en Afrique centrale. Amsallem I., Wilkie M.L., Kone P.D. et Ngandji M. (éd.). Fao Forestry paper 143. Rome, Italie, Fao, 113 p.

WILKIE M.L., 2001. Status and Trends in Forest Management Worldwide. 1980-2000. Forest Management Working Papers, Working Paper 6. Forest Resources Development Service, Forest Resources Division. Rome, Italie, Fao, 30 p.

WILKIE M.L., ABDEL-NOUR H., CARNEIRO C.M., DURST P., KNEELAND D., KONE P.D., PRINS C.F.L., BROWN C. ET FRISK T., sous presse. Forest area covered by management plans: Global status and trends. Prepared for the World Forestry Congress, 21-28 September 2003, Québec, Canada.



Jeune léopard. Concession forestière sous aménagement durable du Haut-Abanga, Gabon.  
*A young leopard. Sustainably managed timber concession in the Upper Abanga region, Gabon.*  
Photo N. Bayol, Frm-Rougier.

### Études de cas réalisées dans le cadre du projet *Recherche d'excellence*

AKOGO G., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : la zone de Campo-Ma'an, Cameroun. Document de travail FM/10F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

ASANGA C., 2002. Case study of exemplary forest management in Central Africa: community forest management at the kilom-ljim mountain forest region, Cameroon. Forest Management Working Papers, Working Paper FM/11. Forest Resources Development Service, Forest Resources Division. Rome, Italie, Fao (non publié).

BAYOL N., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : la Concession forestière sous aménagement durable (Cfad), Gabon. Document de travail FM/15F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

BOLOLO EKOBO P., 2002. Estudio de un caso de ordenamiento forestal ejemplar en Africa Central: El bosque de Caldera de Luba, Guinea Ecuatorial. Documento de trabajo FM/16S. Servicio de Evaluación de Recursos Forestales, Dirección de Recursos Forestales. Rome, Italie, Fao (non publié).

GAMI N., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : le Sanctuaire de gorilles de Lossi, République du Congo. Document de travail FM/18F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

N'GASSE G., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : le permis d'exploitation et d'aménagement n° 169 de la forêt de Ngotto, République centrafricaine. Document de travail FM/17F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

NYENGAYENGE D., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : la gestion participative des plantations forestières de Magara, Burundi. Document de travail FM/8F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

N'ZALA D., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : la concession de Pokola-Kabo-Loundougou, République du Congo. Document de travail FM/19F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

NZOJIBWAMI C., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : le Parc national de la Kibira, Burundi. Document de travail FM/9F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

PA'AH A., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : la forêt communautaire de Moangue le Bosquet, Cameroun. Document de travail FM/21F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

PA'AH P.A., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : la forêt de la coopérative agroforestière de la Trinationale (Caft), Cameroun. Document de travail FM/13F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

SONWA D.J., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : les systèmes agroforestiers cacaoyers, Cameroun. Document de travail FM/12F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

TAGA H., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : la forêt de Mogroum, Tchad. Document de travail FM/20F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

YENE G., 2002. Étude de cas d'aménagement forestier exemplaire en Afrique centrale : la forêt de Lokoundje-Nyong, Cameroun. Document de travail FM/14F. Service de la mise en valeur des ressources forestières, Division des ressources forestières. Rome, Italie, Fao (non publié).

## Synopsis

### FOREST MANAGEMENT IN CENTRAL AFRICA: IN SEARCH OF EXCELLENCE

Isabelle AMSALLEM, Pape Djiby  
KONÉ, Mette Loyche WILKIE,  
Michel NGANDJI

**With natural forests** covering half of its total area, Central Africa has the second largest area of dense tropical forest in the world. Responsibility for managing this heritage was nearly always been considered as virtually exclusive to the State, as long as the economic operators concerned complied with prescribed administrative and financial formalities. So far, unfortunately, neither its financial resources nor the technical and institutional capacities of public forest departments have allowed the State to fulfil its role. Various planning or resource management initiatives and exercises have nevertheless been undertaken in Central Africa over the last twenty-five years.

- At international level, the Central African countries have been parties to all international conventions and initiatives, such as the Tropical Forest Action Plans, the Environmental Strategy and Action Plan and agreements stemming from the Rio Summit. An international partnership for the forests of the Congo Basin was launched just recently to support current efforts.

- At regional level, we are seeing an unprecedented degree of State commitment and mobilisation among political, social and economic spheres, which is reflected in the creation of institutions, frameworks for consultation and debate, and policy-making bodies such as the ATO, CEFDHAC and COMIFAC, as well as numerous programmes supported by international partners.

- At national level, specific institutional frameworks for the environment are being implemented, forest legislation is being reformed to adapt to changes on the international scene, and so on.

### Evaluation programme on sustainable management practices in the forests of Central Africa

This is the context in which the FAO, with funding from the Netherlands and in collaboration with the ATO, IUCN, WWF, IFIA, ITTO and SRIFM, launched a programme to evaluate sustainable management practices in Central Africa's forests, along with a call for appointments to identify forests in the region that are being managed with a view to sustainability. The FAO and its partners selected examples of high-quality forest management in Central Africa in order to identify the characteristics of the practices implemented in forests of varying extent, covering a broad range of geographical and ecological zones as well as a wide variety of management objectives. Studies on the 14 forests selected have produced lessons on current trends and practices as well as on the constraints and obstacles confronting those involved in the actual implementation of sustainable forest management.

### The changing models of forest management

The simple and rigid forestry management models of the past have become increasingly complex. The top-down, centralised system, which was dominated by the State and excluded local populations, is giving way to more decentralised, negotiated management approaches. Forestry operations, previously geared exclusively to profitable timber production, are now designed to cover a variety of products and services, to offer economic opportunities for individuals and local communities, to help reduce poverty and to contribute to biodiversity conservation. The narrowly analytical type of forest management that typified the technical approaches of the past are now moving towards participatory management, with attempts to apply an integrated, multidisciplinary approach that involves farmers, local communities, NGOs, private-sector operators, government technical services and political leaders. Production and management objectives are becoming increasingly diversified and based on longer-term perspectives to include all beneficial forest functions

including the environmental goods and services they provide. Nevertheless, there are genuine constraints of many kinds: political troubles and violent civil conflicts erupting in some countries, financial difficulties caused by a lack of reinvestment in the forest sector, constraints of a cyclical nature as industrialists concentrate on easily marketable species to reduce risks, institutional and statutory problems with frequent conflicts between modern and customary laws and limited inter-sectoral dialogue, socio-economic constraints arising from the fundamental problem of poverty, and technical problems, including inadequate knowledge of the nature of forest resources and the impossibility of restoring them to their original state.

Nevertheless, serious efforts are under way on the ground in Central Africa, with new approaches and techniques being tested and implemented for a variety of forest management objectives, on different scales and for a range of management and/or ownership structures. It is to be hoped that the information compiled in the report will prove to be a source of inspiration to all those involved in the forest sector and will produce positive impacts generally, including on the many different dimensions of sustainable development.

Forêt de Kilum-Ijim. Récolte  
d'écorces en forêt. Cameroun.  
*Kilum-Ijim forest. Harvesting bark  
in the forest. Cameroon.*  
Photo C. Asanga, Kilum-Ijim.

